



Exercice 2019

# **Bilan des Acquisitions et Cessions Immobilières**

# BILAN ANNUEL DES ACQUISITIONS ET CESSIONS IMMOBILIERES

## ANNEE 2019

L'article L 2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales stipule que le bilan des acquisitions et cessions opérées sur le territoire d'une commune de plus de 2 000 habitants par celle-ci, donne lieu chaque année à une délibération du Conseil Municipal.

Ce bilan est annexé au Compte Administratif de la collectivité.

C'est ainsi que le présent rapport a été établi. Il retrace les acquisitions et les cessions effectuées au cours de l'exercice budgétaire 2019 par la ville de Varennes-Vauzelles.

### I – BUDGET PRINCIPAL

#### Acquisition :

La Collectivité a reçu une déclaration d'intention d'aliéner le 14 décembre 2018 en vue de la cession d'une propriété sise Les Vignes Blanches, cadastrée section AZ n°420, d'une superficie totale de 712 m<sup>2</sup> appartenant à la SASU TERRES & MAISONS, au prix de 2 848 €.

Considérant que cette propriété est située en zone AU du Plan Local d'Urbanisme et également dans l'emprise de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation « Jules Vallès » qui prévoit la réalisation d'une voie de desserte subordonnée à l'acquisition de cette parcelle ; il a été décidé d'acquérir par voie de préemption ledit bien.

Un arrêté le 23 janvier 2019 a été pris en ce sens et l'acquisition s'est donc effectuée le 3 mai 2019 au prix de 2 848 euros comme indiqué dans la déclaration d'intention d'aliéner.

#### Cessions :

Par délibération en date du 30 janvier 2014, le Conseil Municipal a ratifié un compromis de vente concernant l'ancien restaurant ESCALE 7, situé sur la zone industrielle, 2 rue Denis Papin.

L'acquisition s'est faite au prix de 382 404,63 euros, frais inclus.

Le bâtiment s'étant fortement dégradé au fil des ans, aucune visite de potentiels acquéreurs n'a connu de suite favorable compte tenu de l'ampleur des travaux de réhabilitation à effectuer.

Cependant, le 1<sup>er</sup> avril 2019, une société de menuiserie locale a fait connaître son intérêt et a fait parvenir par écrit une offre d'achat à hauteur de 120 000€. Ce dossier, examiné en Commission des Finances, a reçu un avis favorable et fait l'objet d'une délibération en ce sens le 16 avril 2019.

La cession du bien cadastré ZI n°414, d'une contenance globale de 6 647 m<sup>2</sup>, s'est donc effectuée au prix de 120 000 € le 20 juin 2019.

Un administré demeurant 2, rue Auguste Renoir a souhaité acquérir une bande de terrain au lotissement des Mûriers, cadastrée AP n°469 qui était un espace vert appartenant à la Ville pour une surface initiale de 175m2. Dans le même temps, un deuxième administré a souhaité se porter acquéreur des 34 m2 restant de ce même espace vert.

Une estimation a été demandée au Service des Domaines qui a fixé le prix à 2 100€ soit 12€ le mètre carré.

Après examen en commission travaux en juin 2016, le Conseil Municipal du 6 décembre 2016 a autorisé la cession de ce terrain aux termes convenus dans la proposition.

Suite au désistement du deuxième administré, le premier a accepté de se porter acquéreur de la totalité de la parcelle au prix convenu par le Service des Domaines et a donné son accord pour l'acquisition des 209m2 au prix de 12€ soit 2 580 €.

La cession s'est donc effectuée au prix de 2580 € le 20 juin 2019, valeur conforme à celle dressée par Service des Domaines.

## II – LES BUDGETS ANNEXES

### LOTISSEMENT LES COMMAILLES

NEANT

### LOTISSEMENT LES CARPEAUX

NEANT

\* \* \*